

*Déclaration du Conseil fédéral
Le 5 juillet 2023*

La fonction de DDEN de plus en plus indispensable à l'École

Après l'événement dramatique de Nanterre, la Fédération nationale des DDEN adresse ses condoléances attristées à la famille et aux proches de Nahël. Maintenant la justice doit passer.

Cependant, rien ne peut justifier les violences physiques aux personnes publiques ou privées et les déprédations des biens institutionnels ou non qui défigurent nos villes, détruisent notre patrimoine dont, en particulier, ceux des Mairies et des Écoles.

Ces actions malveillantes portent préjudice à tous les habitants dont les plus précaires. On ne peut que condamner de telles exactions sur les personnes et les biens. Celles-ci sont, d'une part, parfois implicitement admises voire suscitées par des irresponsables qui altèrent notre état de droit, la démocratie et participent à l'éclatement de la société, déjà fortement fracturée. Et d'autre part, laissant certains curieusement silencieux qui escomptent au nom de l'ordre, en tirer un profit politique à moyenne ou longue échéance. Méfions-nous des solutions proposées qui s'arrêtent aux conséquences de ces désordres et ne s'interrogent pas en premier lieu sur les causes profondes de ces multiples et divers effets qui perdurent depuis quelques décennies et s'accroissent et éclatent aujourd'hui sans vraie réponse politique.

Il convient d'abord et plus que jamais d'apporter des solutions et des réponses institutionnelles pour résorber la précarité et les maux qui minent notre République sur fond de ségrégation territoriale, sociétale et sociale.

À notre juste place, avec d'autres, dans le cadre des missions institutionnelles qui sont dévolues aux DDEN, nous souhaitons contribuer à apporter notre pierre réparatrice à ces difficultés croissantes même si l'École ne peut lutter seule contre tous ces maux sociaux. En effet, l'École, de toutes et tous, n'est pas exclusivement un lieu de transmission du savoir, c'est aussi un lieu d'apprentissage de vie collective où l'on se construit individuellement citoyen. Un lieu où se forge collectivement l'avenir de la Nation. Cette école, premier lieu de la vie sociale, contribue à aider le citoyen en devenir à s'insérer dans la société et la République.

La fonction de DDEN est de plus en plus indispensable à l'École. Les Sénateurs à l'unanimité, en juin 2019, nous ont accordé leur confiance lors du vote de la loi éponyme pour que nous puissions intervenir dans les collèges. Une année plus tard, le coordinateur national des « Cités Éducatives » y acceptait notre place de référent. Seule notre présence officielle au sein des Cités Éducatives nous permettra de continuer à œuvrer pour l'intérêt de l'enfant, en particulier, dans les zones les plus défavorisées. Remettons l'école au centre de la cité pour participer à la mixité sociale et la citoyenneté. Celle-ci constitue la réponse préventive à tous ces problèmes de violence qui, parfois, se déroulent au sein même de l'École publique, cependant premier et dernier lieu de socialisation, pour y développer une culture de la citoyenneté.

.../...

C'est le sens de nos actions et, en particulier, de notre concours « **Samuel Paty : se construire Citoyen** » pour accompagner l'institution scolaire dans cette démarche éducative. Les DDEN prennent leur place au regard de leur fonction officielle et souhaitent être plus reconnus et davantage aidés par notre tutelle Éducation nationale. Celle-ci ne peut ignorer notre action de bénévole altruiste, désormais sans aucune subvention publique, pour promouvoir les principes qui fondent le lien consubstantiel entre l'École et la République, pour une société plus harmonieuse et sereine.

Nous attendons maintenant des engagements concrets en rappelant les propos laudateurs de notre ministre dans son avant-propos publié dans notre « Vade-Mecum du DDEN » :

« La fonction des 16000 délégués départementaux de l'Éducation nationale est fondamentale. Votre dévouement contribue au rassemblement de la société autour de son école. Ce lien de confiance entre les Français et l'Institution scolaire que vous contribuez à construire est l'amorce indispensable d'un cercle vertueux de la confiance qui permet aux élèves de prendre confiance en eux et en leur réussite. Vos visites régulières dans les écoles permettent d'être en prise directe avec les réalités d'une société qui change. C'est pourquoi j'attache toujours une grande attention aux sujets sur lesquels vous m'alertez. L'accueil des élèves en situation de handicap, la santé scolaire, la sécurité, l'apprentissage des langues vivantes ou encore la place du numérique sont d'ailleurs des préoccupations que nous partageons et que notre action commune permet de faire avancer.

L'école a besoin de vous comme de toutes les bonnes volontés pour relever des défis du XXIème siècle et demeurer un repère dans notre société. Au nom de tous les élèves, je veux vous remercier pour votre engagement qui fait progresser l'école.
Jean-Michel BLANQUER Ministre de l'Éducation nationale 2019 ».

Un silence obscur et inexplicable nous interdit d'obtenir une reconnaissance officielle pour deux des Unions des trois départements concordataires : la Moselle et le Bas-Rhin. Doit-on recourir, au nom de la rupture d'égalité, à la justice administrative contre notre tutelle institutionnelle ?

*Notre fonction para-administrative reste regrettablement peu connue. Cependant, l'individualisation du rapport à l'école qui s'inscrit de plus en plus dans une relation marchande, nous confère, loin des tumultes et des conflits autour de l'éducation, une posture et un statut de médiateur rendu crédible par **notre indépendance, notre impartialité et notre exigence de neutralité, trois qualités qui s'appuient sur nos expériences professionnelles et associatives.***

La citoyenneté et la mixité sociale révélée par les Indices de Position Sociale (IPS), dans un contexte de crise économique, posent de nouveaux défis ainsi que de nouveaux enjeux de société à l'École publique laïque. Les DDEN, avec d'autres, sont toujours et encore plus disposés à assumer leurs missions.